



Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, en Education et en Formation

Direction : Jean-Marc LANGE (directeur), Thérèse PÉREZ-ROUX et Frédéric TORTERAT (directeurs adjoints)

Secrétariat Gestion : Maria-Dolorès ARELLANO (secretariat.lirdef@fde.univ-montp2.fr) et Bénédicte POUILLEUX (benedicte.pouilleux@umontpellier.fr). Tel : 04 67 61 83 12 / 04 67 61 82 64

Référent SID-HAL et Site Web : Philippe GABRIEL

Courriels : jean-marc.lange@umontpellier.fr, therese.perez-roux@univ-montp3.fr, frederic.torterat@umontpellier.fr, philippe.gabriel@univ-avignon.fr.

Compte rendu du Conseil du 25 janvier 2019

Présent(e)s au Conseil :

Jean-Marc Lange (JML), Thérèse Perez-Roux (TP), Agnès Perrin-Doucey (AP), Valérie Munier (VM), Catherine Dupuy (CD), Aurélie Chesnais (AC), Serge Leblanc (SL), Brigitte Louichon (BL) et Muriel Guedj (MG), Gabriel Pallares (GP) et Mélanie Secheppet (MS), Bénédicte Pouilleux (BP).

Excusé .e.s :

Frédéric Torterat (FT), Marie-Do Arellano (MA), Philippe Gabriel (PG).

1. Bilan incitatif des entrées dans les bases HAL - SID

Les membres du Conseil s'accordent sur la nécessité de sensibiliser chaque membre du Laboratoire à renseigner correctement ses publications, de janvier 2014 à juin 2019, dans les bases HAL et SID, avec un pilotage des anciens responsables d'équipes.

Demande est faite à Philippe Gabriel de bien vouloir faire un rappel de la procédure : nécessité et importance, échéances, procédure, et rappeler quelle est la personne ressource (Référent HCERES).

Il est également rappelé qu'un **bilan des anciennes équipes est également nécessaire en vue de la rédaction du rapport d'évaluation HCERES.**

2. Bilan des AAF LIRDEF

La réunion d'examen et de décision est fixée au 05/02/2019 de 12h à 14h en Petite Bibliothèque, ainsi que le 11/02 sur le même créneau.

Pour faciliter les prises de décision, les membres du Conseil s'accordent à se répartir l'examen de chaque demande en déterminant un examinateur expert du thème concerné et un examinateur extérieur. Pour les AAF Doctorant.e.s, Gabriel Pallares et Mélanie

Secheppet se partageront les dossiers et seront accompagnés pour l'examen d'un.e membre du Conseil qui ne soit pas le/la directeur/trice de thèse du dossier à traiter. Une fiche d'évaluation sera finalisée selon les critères déjà évoqués lors du Conseil d'octobre 2018.

3. Point sur les Comités de Sélection fléchés LIRDEF

La communication de la composition des Comités de Sélection n'est pas encore possible du fait de sa non publication au CAC pour le moment.

Cependant, Brigitte Louichon rappelle que les discussions sur la composition des Comités de Sélection a bien eu lieu lors du Conseil de Laboratoire du 9 février dernier.

4. Organisation de l'Assemblée Générale extraordinaire du LIRDEF du 15/03/2019

En vue de préparer l'animation des thèmes, les membres du conseil proposent que chaque thème soit animé par minimum 2 personnes et maximum 3 :

- Il faut déterminer pour combien de temps ces animateurs/trices seront élu.e.s, quel doit être leur statut (proposition d'un HDR au moins) ;
- Il est recommandé qu'il y ait au moins une personne de l'UM et une de l'UPV, dans la mesure du possible, avec un référent doctorant.e dans chaque thème, en fonction des effectifs ;
- Un appel à candidature va être effectué auprès de tous les membres du LIRDEF ;
- Le 15/03/2019 : un vote de principe aura lieu pour permettre un vote du Conseil.

Afin de préparer le cahier des charges de cette animation et aborder la question de la réélection des membres du Conseil, les membres actuels conviennent de se réunir en conseil extraordinaire le 22/02/2019 de 10h00 à 12h00 en Petite Bibliothèque.

Au cours de cette réunion seront abordés les points suivants :

- proposition de nouveaux statuts ;
- constitution du nouveau Conseil de Laboratoire ;
- proposition d'organisation des séminaires par thème et planification du calendrier.

Le compte-rendu de ce conseil extraordinaire fera état de ces propositions en vue d'un vote en AG du 15/03/2019.

5. Rédactionnel des thèmes et bilan des anciennes équipes

Rappel est fait de la nécessité de la mise à jour des publications dans HAL et SID jusqu'en juin 2019. Outre les rédactionnels produits par le Conseil et par l'équipe de Direction, pour les bilans des anciennes équipes, il nous appartient de rédiger en deux pages :

- un comptage des publications sur 4 ans ;
- une analyse de l'activité scientifique (manifestations scientifiques, publications, etc.) ;

- une explicitation des processus par lesquels les activités des anciennes équipes ont – en tout ou partie – préfiguré les thèmes ;
- un état du Séminaire des doctorants et toutes les améliorations qui ont eu lieu en ce type d'occasions scientifiques ;
- une mise en avant de la dynamique collective qui amène les projets des équipes sur le futur quinquennat ;
- une mise en exergue de l'évolution de la politique du Laboratoire.

Ces bilans seront à rendre pour la mi-avril 2019

6. Difficultés d'accès à la Bibliothèque St Charles

La Bibliothèque Saint Charles limite ses accès. L'ED 58 n'est pas identifiée et les doctorant.e.s ne peuvent donc s'y rendre pour travailler, sauf sur une plage horaire très restrictive.

La direction du Laboratoire a écrit un courrier sur ces bases à Jean-Michel Ganteau en partant du résumé de la situation élaboré par Mélanie Secheppet.

7. Recensement du matériel mutualisable au sein du LIRDEF

Ce point est reporté au prochain Conseil

8. Divers – Thèse Delboé

Bien que la convocation pour cette soutenance de thèse ait visiblement été envoyée par la DRED, et en l'absence de fourniture de documents officiels, le LIRDEF ne se sent pas engagé par cette soutenance. En cas de contestation, un recours devant le service juridique de l'UPV sera effectué. La Direction prend contact avec les membres du jury pour leur expliciter la situation.